

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 23 (1977)
Heft: 1

Rubrik: L'actualité politique helvétique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'actualité politique helvétique

par René Bovey

La politique suisse, ces derniers temps, s'occupe beaucoup plus de questions de gros sous que de luttes de principes, de grands thèmes, voire de problèmes de personnes, mis à part le déplorable cas de l'officier général félon Jeanmaire. Ce sont les « phynances » qui ne tournent pas rond, après des années d'euphorie économique et de vaches grasses. La Caisse fédérale ne se remplit plus suffisamment pour que la Confédération puisse faire face à toutes les tâches qu'on lui a imposées, notamment au cours de « l'ère Tschudi », ce conseiller fédéral socialiste au cœur généreux qui a fait valser les milliards au profit des assurances sociales, des autoroutes, de la recherche scientifique, des Universités. Il était relativement aisé, jusqu'en 1975, de payer les factures. Ce l'est aujourd'hui beaucoup moins. C'est la préoccupation majeure de nos députés réunis en session d'hiver depuis le 29 novembre à Berne.

Le trou budgétaire

« Malgré tous les efforts tendant à limiter les dépenses, celles-ci sont budgétées, pour 1977, à 16,1 milliards et les recettes à 14,2 milliards, l'excédent de dépenses atteignant la somme considérable de 1,9 milliards de francs ; » On peut lire ces lignes dans le message du Conseil fédéral, adressé au Parlement. Le 88 % seulement des dépenses inéluctables seront couvertes par les recettes ordinaires. Pour le reste, il faudra recourir à l'emprunt. Cela ne sera pas difficile techniquement, étant donné l'abondance des fonds disponibles dans les banques, provenant d'une augmentation sensible de l'épargne privée, d'autre part du ralentissement des investissements industriels.

Sur l'ensemble des dépenses budgétées, 12,8 milliards — ou près des quatre cinquièmes — sont consacrées aux six groupes de tâches les plus importantes, à savoir la défense nationale (pourtant sous-dotée depuis plusieurs années), la prévoyance sociale, les communications (CFF et PTT dépassent ensemble un déficit de plus d'un milliard), l'enseignement et la recherche, l'agriculture ainsi que les relations avec l'étranger.

D'autre part, l'endettement croissant a eu pour conséquence que la rémunération des capitaux empruntés prend depuis plusieurs années des propor-

tions toujours plus importantes, pour atteindre 0,9 milliard en 1977, soit plus de 5 % de l'ensemble des dépenses budgétées.

Quant aux recettes, le message relève que leur structure n'a pas varié notablement par rapport à l'année budgétaire en cours. La part des rentrées fiscales dans l'ensemble des recettes prévues se situe comme jusqu'ici autour de 92 %. La composition des recettes d'impôts, droits et douane compris, avec une part des impôts sur le revenu et la fortune de plus de 40 % et une part de près de 60 % provenant des prélèvements sur la consommation, n'a pas beaucoup varié.

Plaie d'argent n'est pas mortelle, surtout pour un Etat. Mais le nôtre n'entend pas faire usage de la planche à billets, ce qui relancerait une inflation que nous avons presque réussi à maîtriser. Il manifeste la volonté de rogner sur les dépenses, sans toutefois mettre en péril la relance économique qui s'amorce. Il entend également supprimer quelques subventions, au risque de faire grincer les dents de quelques secteurs, de certains cantons, de divers prébendiers officiels... La Confédération veut surtout retirer davantage de l'impôt indirect sur la consommation pour compenser la diminution des recettes douanières. Elle songe à introduire une TVA « à la Suisse ». La lutte s'annonce très serrée. Je vous en conterai les péripéties une autre fois.

Encore l'ineffable Jean Ziegler

Les affirmations téméraires et malveillantes du conseiller national et professeur Jean Ziegler n'ont pas fini de lui attirer des réponses cinglantes et des démentis fracassants. C'est ainsi que le conseiller aux Etats et professeurs genevois Olivier Reverdin lui a rivé son clou en relevant publiquement pas moins de dix erreurs de faits dans des allégations ziegleriennes le concernant et qui relèvent de la mauvaise foi, de la malhonnêteté intellectuelle ou alors de l'ignorance crasse.

C'est maintenant au tour de M. Liotard-Vogt, président du Conseil d'Administration de Nestlé-Alimentana, d'intervenir dans un débat où il est pris personnellement à partie. Le 15 octobre dernier, M. Ziegler affirme qu'une certaine déclaration de M. Liotard à propos d'entretiens qu'il a eus avec M. Allende et avec M. Mitterrand, n'était qu'un « aimable mensonge ». On voit que la témérité zieglienne ne connaît pas de limites...

M. Liotard-Vogt a sèchement répondu dans les termes suivants :

« Je n'ai jamais invoqué la caution de M. Mitterrand en ce qui concerne les activités de Nestlé au Chili ou ailleurs, et je n'ai pas déclaré que celui-ci avait réfuté l'analyse de M. Ziegler sur le Chili. Il est facile de mettre dans la bouche de quelqu'un des paroles qui n'ont jamais été prononcées pour ensuite l'accuser de mensonge.

« A ma connaissance, M. F. Mitterrand n'a jamais eu l'occasion de s'intéresser aux activités de Nestlé au Chili ou ailleurs. Je doute également qu'il possède le moindre élément lui permettant de formuler une opinion sur ce sujet. Mes déclarations se sont bornées à rapporter des paroles que M. Mitterrand a recueillies de la bouche de M. Allende et qu'il m'a simplement rapportées. Ces paroles étaient tout à fait élogieuses en ce qui concerne les activités de Nestlé au Chili... Elles sont à peu près identiques à ce que m'avait dit directement M. Allende. »

Et, après d'autres explications, M. Liotard-Vogt de conclure :

« J'ai peine à comprendre cet acharnement de M. Ziegler pour contester l'évidence à une époque où les sociétés multinationales sont constamment accusées de tous les méfaits... Il devrait se féliciter hautement que l'une d'entre elles, et qui au surplus est originaire de son pays, ait eu un comportement ayant fait l'objet de ces appréciations favorables. »

Un livre antidote

Par bonheur, tous les parlementaires ne salissent pas leur propre pays. Ainsi M. François Peyrot, qui vient de publier aux Editions du « Journal de Genève » un volume intitulé *La Suisse en transparence*, dont la lecture est réconfortante après celle des vilénies d'un Ziegler. Et pourtant, il ne s'agit pas d'un panégyrique béat, ni d'une basse flatterie. Il s'agit au contraire d'une analyse lucide de la vie politique suisse et des mœurs de son parlement, issue de la plume d'un homme politique familier des sereils politiques communal, cantonal et fédéral, analyse sans complaisance et sans fard.

M. Peyrot fait le point sur l'évolution que subit actuellement la Confédération. Libéral convaincu, il déplore, le déséquilibre qui s'amorce, au profit du dirigisme. Son ouvrage est un témoignage en même temps qu'un portrait fidèle — non une caricature — de nos institutions.